



















POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les deux pieds dans l'eau avec les élu.e.s de la Chaudière-Appalaches

Quarante-cinq décideurs municipaux ont participé à quatre visites de milieux humides et hydriques exceptionnels

Sainte-Croix, le 24 septembre 2020 – Les élu.e.s de la Chaudière-Appalaches étaient invités à participer à l'une des quatre visites guidées de milieux humides et hydriques, entre le 10 et le 17 septembre 2020. Quarante-cinq décideurs ont ainsi pu explorer la forêt de la Seigneurie de Lotbinière, le marais de Montmagny, l'étang Stater (MRC des Appalaches) et le Domaine Taschereau - Parc nature (MRC de La Nouvelle-Beauce). Les élu.e.s ont découvert des milieux humides et hydriques naturels et aménagés d'exception. Sur certains sites, les participants ont également pu constater quelques cas de dégradation de ces milieux, causés par des facteurs naturels ou anthropiques.

Les visites ont permis aux décideurs municipaux de se familiariser avec les milieux humides et hydriques et de mieux comprendre les enjeux liés à la préservation de leurs fonctions écologiques.

Selon M. Paul Vachon, président de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches, « Chaudière-Appalaches regorge d'endroits magnifiques à découvrir. Les milieux humides et hydriques sont une richesse pour notre région et la participation de nombreux décideurs aux visites guidées témoigne de l'intérêt des municipalités à préserver et à mettre en valeur notre patrimoine naturel ».

« Explorer un marécage situé dans une forêt naturelle d'exception comme celui que nous avons visité dans la Seigneurie de Lotbinière permet de démystifier les milieux humides. En effet, il n'y a rien comme avoir les deux pieds dans l'eau pour comprendre le rôle d'éponge joué par ce type de milieu », ajoute Normand Côté, préfet de la MRC de Lotbinière.

Les visites guidées ont été l'occasion pour les décideurs municipaux d'échanger sur les milieux humides et hydriques et sur leur importance pour la région. Au courant de la prochaine année, chacun des dix territoires de la Chaudière-Appalaches devra préparer son propre plan d'action dans le cadre de l'élaboration du Plan régional.

Impliquer la population

Les citoyens peuvent eux aussi contribuer à l'élaboration du PRMHH en remplissant un sondage disponible au www.prmhh-ca.info avant le 15 octobre. Les résultats du sondage serviront notamment à compléter le portrait environnemental du territoire, à fournir des données sur le diagnostic des milieux humides et hydriques ainsi qu'à connaître l'intérêt que portent les citoyens envers les milieux naturels.

-30-

Pour de plus amples renseignements :

Samuel Lafontaine
Conseiller en communication pour le PRMHH-CA
819 593-2607
samuel.lafontaine@creca.gc.ca

Josée Breton Coordonnatrice PRMHH-CA 418 926-3407 poste 234 josee.breton@mrclotbiniere.org